

Le rapport final du groupe de travail "documentation biomédicale"

Autor(en): **Forclaz, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD**

Band (Jahr): **56 (1980)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le rapport final du groupe de travail «documentation biomédicale»

Roger Forclaz,
Office fédéral de l'éducation et de la science, Berne

Le groupe de travail «documentation biomédicale», constitué en 1976 par le Département fédéral de l'intérieur en accord avec l'Académie suisse des sciences médicales, a remis son rapport final en été dernier. Le Répertoire des périodiques biomédicaux dans les bibliothèques de Suisse (BIOMED), réalisé sur l'initiative du groupe de travail, ainsi que les principales recommandations de ce dernier, sont présentés ci-après.

Die im Jahre 1976 vom Eidgenössischen Departement des Innern im Einvernehmen mit der Schweizerischen Akademie der medizinischen Wissenschaften eingesetzte Arbeitsgruppe für biomedizinische Literaturversorgung hat im Sommer ihren Schlußbericht abgeliefert. Das auf Initiative der Arbeitsgruppe erstellte Verzeichnis der biomedizinischen Zeitschriften in schweizerischen Bibliotheken (BIOMED) sowie deren hauptsächlichen Empfehlungen und Vorschläge werden nachstehend beschrieben.

1. Introduction

Le Département fédéral de l'intérieur constitua en juillet 1976, en accord avec l'Académie suisse des sciences médicales, un groupe de travail «documentation biomédicale», qui fut chargé de faire des propositions en vue d'améliorer la coordination entre les bibliothèques de médecine et les services de ces dernières en ce qui concerne la livraison de photocopies d'articles.* Depuis plusieurs années déjà, le service de documentation de l'Académie suisse des sciences médicales (DOKDI) fournit dans des délais très

* Membres du groupe de travail:

Prof. H. Fleisch, Pathophysiologisches Institut der Universität Bern (président)
M. R. Forclaz, Office fédéral de l'éducation et de la science (secrétaire)
Mme B. Blum, Universitätsspital-Bibliothek, Bern
Mme V. Bohanes, Bibliothèque de la Faculté de Médecine, Lausanne
Mme R. von Brunn, Öffentliche Bibliothek der Universität Basel
Mme S. Domeisen, Universitätsspital-Bibliothek, Zürich
Mme E. Koenig, Bibliothèque de la Faculté de Médecine, Genève
Mme H. Schirner, DOKDI, Bern
M. F. Wegmüller, Hoffmann-La Roche, Basel
M. R. Wenner†, Schweiz. Akademie der medizinischen Wissenschaften, Basel
M. S. Willemin, Bibliothèque nationale suisse
M. W. Willy, Bibliothek der ETH Zürich

courts des informations bibliographiques sur un sujet donné. Il en est résulté une certaine augmentation de la demande de documents aux bibliothèques; mais les délais nécessaires pour obtenir des photocopies par le prêt interbibliothèques sont souvent longs et les utilisateurs se plaignent fréquemment de devoir attendre trop longtemps pour obtenir les documents dont ils ont besoin. L'amélioration de l'accès aux documents dans le domaine biomédical était donc particulièrement urgente.

2. Répertoire des périodiques biomédicaux dans les bibliothèques de Suisse (BIOMED)

Il apparut d'emblée au groupe de travail qu'une des causes principales des lacunes au niveau du prêt interbibliothèques était l'absence d'une liste complète et à jour des périodiques existant en Suisse dans le domaine biomédical. Le Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses (RP 5), dont la 5^{ème} édition date de 1973, contient en effet beaucoup d'erreurs et ne satisfait plus aux exigences en raison du fait qu'il est élaboré manuellement. Il ne contient d'autre part ni les périodiques suisses, ni les périodiques ayant cessé de paraître avant 1945, et certaines bibliothèques sont éliminées. L'annonce des mutations au Catalogue collectif par les bibliothèques ne fonctionne pas de manière satisfaisante; le répertoire n'est pas mis à jour régulièrement et il est publié à des intervalles trop grands. Enfin, vu que le répertoire est basé sur un système manuel, les bibliothèques ne peuvent recevoir une liste de l'état de leurs collections et ne sont ainsi pas en mesure de corriger toutes les notices qui les concernent.

Une augmentation substantielle des collections de périodiques existant en Suisse n'entrant pas en ligne de compte à l'heure actuelle, le groupe de travail décida d'établir un catalogue central correct et à jour des périodiques biomédicaux conservés dans les bibliothèques suisses. Après avoir étudié les différentes variantes possibles, il opta pour la réalisation d'un fichier central sur ordinateur. Ce fichier fut établi par la Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne; celle-ci avait développé avec l'aide de la Confédération un *système automatisé SIBIL* qui remplissait les conditions requises pour l'élaboration du système projeté. La Bibliothèque cantonale et universitaire put compter sur la collaboration de la Bibliothèque nationale, qui livra les notices à enregistrer à partir des fiches du Catalogue collectif des périodiques.

Un fichier contenant 5700 notices fut ainsi créé; quelques-unes des bibliothèques membres du groupe reçurent pour correction des listes de l'état de leur collection. Le nombre d'inexactitudes et d'erreurs était tel qu'il apparut que la publication d'un répertoire définitif n'était pas possible immédiatement. C'est pourquoi une édition expérimentale comprenant plus de 7000 titres fut réalisée en photocomposition en mai 1979 et diffusée aux membres du groupe. Une nouvelle opération de contrôle des états des collec-

tions permit ensuite de toucher environ 200 bibliothèques. Il faut relever que c'est la première fois que les bibliothèques ont pu, grâce à l'emploi de l'ordinateur, recevoir pour correction des listes individuelles de l'état de leurs collections; ainsi plus de 90% des titres et des états des collections sont maintenant à jour. Plus de 20 000 mutations furent ensuite introduites dans le fichier et de nouveaux titres furent ajoutés à celui-ci.

L'édition définitive du répertoire BIOMED a été publiée en août de cette année; diffusé à 400 exemplaires, le répertoire contient 9500 titres de périodiques suisses et étrangers conservés dans environ 300 bibliothèques suisses. Le répertoire contient les informations figurant dans le Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses (titre, lieu d'édition, état du périodique et système de renvoi, sigles de la localisation des bibliothèques, états des collections, cotes des bibliothèques universitaires).

Il présente les particularités suivantes:

- 1) Une exhaustivité aussi grande que possible a été recherchée, tant en ce qui concerne les titres que pour ce qui est des états des collections. A la différence du RP 5, le répertoire BIOMED contient également les périodiques ayant cessé de paraître avant 1945 et les périodiques suisses.
- 2) Pour la première fois, on a essayé de définir l'accessibilité des périodiques. Les sigles alpha-numériques des bibliothèques sont complétés par des lettres indiquant pour chaque périodique et chaque bibliothèque le degré d'accessibilité, et cela de la manière suivante:
 - A = accessibilité dans les 48 heures;
 - B = accessibilité dans la semaine;
 - C = accessibilité limitée (OMS, industrie);
 - D = accessibilité non déterminée.
- 3) Les notices sont rédigées conformément aux «Règles de catalogage» de l'ABS; elles suivent donc les normes internationales: ISBD(S) avec mention de l'ISSN, les changements de titres donnant lieu à des notices particulières.
- 4) Grâce à l'ordinateur, le fichier peut être constamment tenu à jour et être réédité aussi souvent que nécessaire sur microfiche COM (en principe tous les 6 mois).
Une nouvelle édition imprimée est en outre prévue tous les deux ans.
- 5) Le répertoire est complété par un index permuté (KWIC) qui permet de retrouver le titre exact d'un périodique à partir d'un mot-clé apparaissant dans le titre.

L'établissement du fichier et la publication du répertoire ont été rendus possibles grâce à l'aide financière de l'Académie suisse des sciences médicales et de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, ainsi qu'à une garantie de déficit des firmes Ciba-Geigy, Hoffmann-La Roche, Nestlé et Sandoz.

L'élaboration du fichier a montré que, contrairement à l'opinion de certains spécialistes, l'automatisation du Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses est tout à fait possible dans un cadre financier raisonnable. Le secteur biomédical représentant environ 10% du nombre total des périodiques existant en Suisse, on peut en tirer, *mutatis mutandis*, certaines conclusions concernant le coût d'un répertoire comprenant tous les périodiques. Le répertoire BIOMED a fait apparaître les déficiences du système manuel utilisé pour la rédaction du RP 6; l'automatisation du RP 7 devrait par conséquent être entreprise dès que possible. Il va de soi que des catalogues partiels tels que BIOMED ne constituent pas la solution idéale; BIOMED doit plutôt être considéré comme une expérience pilote pour le groupe de travail, qui espère qu'il donnera une impulsion en vue de l'automatisation du RP 7.

Note: Le répertoire BIOMED 1980 peut être commandé à la Bibliothèque nationale suisse au prix de 90 francs.

3. Conclusions et recommandations du groupe de travail

Afin d'améliorer la livraison de photocopies d'articles par les bibliothèques, le groupe de travail a entrepris de constituer un *réseau des bibliothèques biomédicales* comprenant les bibliothèques des facultés de médecine de Berne, Genève, Lausanne et Zurich, la bibliothèque médicale de Bâle et la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, réseau auquel s'associeraient les bibliothèques de l'industrie pharmaceutique de Bâle et celle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les utilisateurs devraient s'adresser dans la mesure du possible à *la bibliothèque biomédicale de leur région*; le cas échéant, la commande sera transmise à une autre bibliothèque. La liberté de s'adresser à une autre bibliothèque est néanmoins garantie. En revanche, les utilisateurs doivent obligatoirement s'adresser à l'une des cinq bibliothèques biomédicales ou au Catalogue collectif suisse pour les commandes de périodiques ne se trouvant qu'à l'OMS.

Le groupe de travail s'est en outre efforcé d'améliorer l'accessibilité des périodiques parmi les bibliothèques membres du groupe afin de permettre la livraison d'une photocopie dans les 48 heures, notamment grâce au décalage des périodes de reliure et à la suppression du prêt à l'extérieur pour les trois dernières années.

Il s'est également occupé du problème des tarifs et du paiement et a fait des propositions en vue d'une simplification des procédures actuelles. Il a aussi étudié les possibilités de raccourcir les délais actuels grâce à l'utilisation du télex pour la transmission des commandes. Sur la base d'un essai, les cinq bibliothèques biomédicales ont installé un télex, et il a été décidé d'utiliser le télex dans le cas de commandes urgentes.

Le groupe de travail a enfin étudié le problème de la coordination des acquisitions de périodiques; un système fut mis au point prévoyant que les

bibliothèques du réseau enverraient à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne les informations concernant tout périodique demandé à l'étranger ou tout périodique susceptible d'être acquis. Le système permettra à chaque bibliothèque de se renseigner à chaque instant avant d'entreprendre l'étude d'un nouvel abonnement à un périodique; il permettra également de distribuer périodiquement aux bibliothèques du réseau une liste des titres à discuter lors des séances de coordination des acquisitions. C'est la première fois que l'ordinateur est utilisé en Suisse pour la coordination des acquisitions.

Les recommandations du groupe de travail sont les suivantes:

- 1) passage d'un système sectoriel à un système global avec l'automatisation du Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses;
- 2) généralisation à plus ou moins brève échéance du système «on-line» pour l'accès au fichier et la communication entre les bibliothèques;
- 3) coordination des acquisitions de périodiques et planification des fonds afin de combler les lacunes actuelles dans les collections des bibliothèques;
- 4) information et formation des utilisateurs;
- 5) constitution par le Département fédéral de l'intérieur d'une commission des bibliothèques biomédicales chargée d'assurer la poursuite des travaux entrepris en vue de réaliser une meilleure coordination entre les bibliothèques biomédicales; cette commission serait notamment responsable de la mise à jour du fichier et des sorties ultérieures du répertoire, ainsi que de l'expérimentation du système envisagé pour la coordination des acquisitions.

Le Département fédéral de l'intérieur a pris acte de ces propositions. Une meilleure collaboration entre les bibliothèques biomédicales a pu se réaliser grâce au groupe de travail. Celui-ci a également fait œuvre de pionnier en réalisant le premier catalogue collectif des périodiques sur ordinateur en Suisse; le répertoire BIOMED peut être considéré comme une expérience pilote en vue de l'automatisation du RP 7. Enfin, le système mis sur pied pour la coordination des acquisitions de périodiques biomédicaux constitue l'embryon d'une coordination globale et pourrait constituer une expérience pilote en vue d'une extension ultérieure aux autres domaines.

Adresses des bibliothèques biomédicales régionales:

Medizinische Bibliothek im Kantonsspital Basel

Hebelstrasse 20, 4031 Basel

Tel. (061) 25 25 25, intern 3290 oder 3291, Telex 64853

Universitätsspital-Bibliothek Inselspital, Ops. Ost, B, 3010 Bern

Tel. (031) 64 28 70, Telex 32706

Bibliothèque de la Faculté de Médecine
5, boulevard de la Tour, 1211 Genève 4
Tél. (022) 20 13 55, Télex 289 768

Bibliothèque de la Faculté de Médecine CHUV
1, chemin des Falaises, 1011 Lausanne
Tél. (021) 41 31 62, Télex 26437

Universitätsspital-Bibliothek, Rämistrasse 100, 8091 Zürich
Tel. (01) 255 28 61, Telex 59 218

Bibliothèque cantonale et universitaire (pour la mise à jour du fichier):
6, place de la Riponne, 1005 Lausanne
Tél. (021) 22 88 31, Télex 24014

Adresse du Catalogue collectif suisse:

Bibliothèque nationale suisse, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne
Tél. (031) 61 89 42, Télex 32526

Direktbestellung und -versand von Fotokopien

Das Thema Direktversand von Fotokopien tauchte in letzter Zeit immer wieder auf: in der Podiumsdiskussion an der Generalversammlung der VSB 1979 in Biel, in Sitzungen der Ausleiheleiter von Hochschulbibliotheken 1979 und 1980, in der BIOMED-Kommission.

Das neue BIOMED-Zeitschriftenverzeichnis und die Möglichkeit, VZ 6-Nachfolger mittels EDV in kürzeren Zeitabständen herauszugeben, setzen die Benutzer in die Lage, direkt in der Bibliothek zu bestellen, welche die gewünschte Zeitschrift ausweist. Dies scheidet aber vorläufig noch am bestehenden interbibliothekarischen *Leihschein*.

Deshalb der Entschluß, einen eigentlichen *Bestellschein* für Kopien zu entwerfen, der an die Benutzer abgegeben werden kann. Dieser braucht, da vom Benutzer bereits fixfertig ausgefüllt, nicht mehr in einer Bibliothek umgeschrieben zu werden (s. Abbildung S. 326)

Ein Direktversand in großem Stil bedingt fast automatisch – wegen dem erweiterten Kundenkreis – einen Vorauszahlungsmodus.

Bestellscheine und Gebührenmarken, die zum Bezug eines Zeitschriftenartikels berechtigen, können analog der Praxis mit den interbibliothekarischen Leihscheinen, bei einer zentralen Stelle bezogen werden. In regelmäßigen Zeitabständen schicken die Bibliotheken die Belege von ausgeführten Bestellungen an diese Zentrale und erhalten dafür den Gegenwert ausbezahlt.

Damit wird eine Beschleunigung und Rationalisierung auf verschiedenen Ebenen erreicht. Die Vorteile dieses Systems sind